



BRF

Bureau de la responsabilité
financière de l'Ontario

Perspectives économiques et budgétaires

Été 2025

2025



À propos du présent document

Établi en vertu de la *Loi de 2013 sur le directeur de la responsabilité financière*, le Bureau de la responsabilité financière (BRF) a pour mandat de fournir une analyse indépendante de la situation financière de la province, des tendances de l'économie provinciale et de toute autre question d'intérêt pour l'Assemblée législative de l'Ontario.

Préparé par : Zohra Jamasi, Jay Park, Nicolas Rhodes, Yefei Zhang, Andy Zhu, Matthew Stephenson et Michelle Gordon sous la direction de Paul Lewis, d'Edward Crummey et de Luan Ngo. Ava Rahbari, Lisa Barkova et Kyra Safar ont contribué à la rédaction de ce rapport.

Le présent rapport se fonde sur des données publiques et des renseignements fournis par le ministère des Finances et le Secrétariat du Conseil du Trésor.

Conformément au mandat du BRF visant à fournir à l'Assemblée législative de l'Ontario une analyse économique et financière indépendante, ce rapport ne fait aucune recommandation.



BRF

Bureau de la responsabilité
financière de l'Ontario



Bureau de la responsabilité financière de l'Ontario

2, rue Bloor Ouest, bureau 900, Toronto (Ontario) M4W 3E2 | fao-on.org | info@fao-on.org | 416 644-0702

Ce document est également disponible en format accessible et peut être téléchargé au format PDF depuis notre site Web.

ISBN 2561-6412

© Imprimeur du Roi pour l'Ontario, 2025

Table des matières

1. Résumé	1
2. Perspectives économiques	4
3. Perspectives budgétaires	8
4. Perspectives de revenus	12
5. Perspectives de dépenses	15
6. Risques touchant les perspectives économiques et financières	19
7. Annexe	23

1. Résumé

Ce rapport intitulé Perspectives économiques et budgétaires (PEB) présente les projections du BRF relatives à l'économie et aux finances du gouvernement de l'Ontario (la province) pour la période allant de 2024-2025 à 2029-2030. Le rapport compare également les perspectives budgétaires établies par le BRF avec le plan de la province présenté dans le budget de l'Ontario 2025.

On s'attend à ce que les droits de douane américains ralentissent la croissance économique de l'Ontario

Sur la base des politiques commerciales en vigueur au 5 août 2025, la croissance du PIB réel de l'Ontario, qui représente l'indice le plus général de l'activité économique, devrait ralentir pour atteindre 0,9 % en 2025 et 1,0 % en 2026, les droits de douane américains faisant baisser la demande d'exportations depuis l'Ontario et les entreprises réduisant leurs investissements et les embauches. Au cours de la période 2027-2029, la croissance du PIB réel devrait revenir à sa moyenne à long terme de 1,9 %, l'économie de l'Ontario s'adaptant à l'effet des droits de douane américains. Cependant, cela signifie que le niveau de croissance du PIB réel de l'Ontario, en 2029, serait de 1,7 % inférieur à celui d'un scénario sans droits de douane.

La croissance du PIB réel du Canada devrait ralentir pour atteindre 1,4 % en 2025 ainsi qu'en 2026, à mesure que les droits de douane américains réduiront les échanges entre les deux pays. L'incertitude dans les relations commerciales devrait se faire sentir de façon disproportionnée l'Ontario, où les secteurs soumis aux droits de douane américains représentent une part plus grande de l'économie que dans la plupart des autres provinces. Le marché immobilier de l'Ontario continue également d'être confronté à des défis importants concernant la construction de nouveaux logements et l'accessibilité financière.

Le BRF prévoit des déficits budgétaires au cours de la période visée par les perspectives

Selon les prévisions du BRF pour l'économie de l'Ontario, en tenant compte des politiques actuelles et des annonces gouvernementales, le BRF prévoit que le solde budgétaire devrait se détériorer et passer d'un déficit de 1,3 milliard de dollars en 2024-2025 à 12,0 milliards de dollars en 2025-2026. Cette augmentation importante du déficit budgétaire est le résultat d'une baisse prévisible des revenus de 1,7 % en raison de la perte de revenus ponctuels et d'un ralentissement des perspectives économiques, combinés à une hausse de 3,1 % des dépenses.

Le solde budgétaire devrait s'améliorer progressivement au cours des trois années suivantes et atteindre un déficit de 7,9 milliards de dollars en 2028-2029. Cependant, le BRF estime que le budget ne devrait pas s'équilibrer au cours de la période visée par les perspectives et que le déficit atteindrait 9,0 milliards de dollars en 2029-2030, avec une hausse des dépenses conduite par le secteur de la santé et l'intérêt sur la dette, qui devrait excéder la croissance des revenus.

Comparativement aux perspectives de la province établies dans son budget 2025, le BRF prévoit des déficits budgétaires inférieurs en 2024-2025 et 2025-2026 et supérieurs en 2026-2027 et 2027-2028 (soit la dernière année des perspectives de la province). À l'inverse des perspectives du BRF, la province prévoit déposer un budget équilibré en 2027-2028. Afin d'atteindre l'équilibre budgétaire en 2027-2028, la province s'attend à de plus forts gains de revenus fiscaux et à une hausse nettement moins forte des dépenses de programmes en 2026-2027 et 2027-2028 comparativement aux perspectives du BRF.

Dettes nettes de l'Ontario et indicateurs de viabilité financière

Le BRF prévoit que la dette nette de la province passera de 408,0 milliards de dollars en 2023-2024 à 549,3 milliards de dollars en 2029-2030, soit une augmentation de 141,4 milliards de dollars (34,7 %). Cette hausse est la conséquence de 52,2 milliards de dollars de déficits budgétaires cumulés au cours de la période et de 89,2 milliards de dollars d'augmentation des actifs non financiers, en grande partie des biens d'infrastructure appartenant à la province et au secteur parapublic.

Dans le budget de l'Ontario 2025, le gouvernement a fixé des objectifs pour trois indicateurs de viabilité financière, dont deux sont associés au fardeau de la dette (ratio dette nette-PIB inférieur à 40,0 % et ratio dette nette-revenu de fonctionnement inférieur à 200 %) et l'autre est associé à la flexibilité budgétaire (part des revenus affectée aux paiements de l'intérêt de la dette inférieure à 7,5 %). En se projetant vers l'avenir, le BRF s'attend à ce que ces trois indicateurs de viabilité financière se détériorent au cours de la période visée par les perspectives. Cependant, on prévoit que le ratio dette nette-PIB et le ratio intérêt net-revenu de fonctionnement devraient rester inférieurs aux objectifs du gouvernement et que le ratio dette nette-revenu de fonctionnement devrait dépasser l'objectif du gouvernement.

Prévision de ralentissement de la croissance des revenus

Au cours de la période de projection allant de 2024-2025 à 2029-2030, la croissance des revenus devrait s'élever en moyenne à 3,3 % par an, ce qui est plus faible que l'augmentation annuelle moyenne de 5,5 % enregistrée de 2017-2018 à 2023-2024. Ce ralentissement de la croissance des revenus reflète la prévision du BRF selon laquelle la croissance du PIB nominal devrait ralentir par rapport aux six années précédentes, en partie en raison de l'effet des droits de douane américains sur l'économie de l'Ontario.

Par rapport au budget de 2025, les prévisions de revenus du BRF sont supérieures de 3,7 milliards de dollars à celles de la province pour 2024-2025 et supérieures de 1,6 milliard de dollars en 2025-2026, en grande partie en raison d'une hausse des revenus provenant de l'impôt sur le revenu et de l'impôt sur les sociétés, selon une évaluation fiscale non disponible au moment de l'établissement du budget de 2025. Le BRF prévoit des revenus inférieurs de 0,8 milliard de dollars en 2026-2027 et de 3,1 milliards de dollars en 2027-2028 en raison d'un ralentissement de la croissance prévue des revenus fiscaux.

Prévision de ralentissement de la croissance des dépenses

Au cours de la période de projection allant de 2024-2025 à 2029-2030, la croissance des dépenses devrait s'établir en moyenne à 3,8 % par an, ce qui est plus faible que l'augmentation annuelle moyenne de 5,2 % enregistrée de 2017-2018 à 2023-2024. La croissance de la population devrait ralentir en raison de la baisse de l'inflation qui est prévue, d'un ralentissement de la croissance des salaires et de la population, et selon l'analyse par le BRF des politiques actuelles et les annonces du gouvernement.

À partir de 2025-2026, les projections de dépenses du BRF sont supérieures aux prévisions de la province, l'écart pour les dépenses augmentant de 1,0 milliard de dollars en 2025-2026 pour passer à 9,2 milliards de dollars en 2027-2028. Cet écart au niveau des prévisions de dépenses est largement dû aux prévisions de dépenses supérieures qu'envisage le BRF pour le secteur de la santé. Le BRF prévoit que les dépenses du secteur de la santé augmenteront selon une moyenne de 4,9 % par an au cours de la période visée par les perspectives, ce qui correspond à la hausse combinée estimée de 4,7 % des déterminants de coûts clés du secteur de la santé : croissance de la population, vieillissement de la population et inflation dans le secteur de la santé. En comparaison, le budget de 2025 prévoit une hausse annuelle moyenne des dépenses de 2,4 % dans le secteur de la santé, au cours de la même période, ce qui est significativement inférieur aux déterminants de coûts du secteur de la santé. Pour l'ensemble des autres secteurs combinés, les prévisions de dépenses du BRF sont alignées sur les prévisions de la province ainsi que son estimation des déterminants de coûts.

La politique commerciale des États-Unis reste le principal risque

Les perspectives économiques et budgétaires du BRF ont été finalisées sur la base des politiques commerciales en vigueur au 5 août 2025. À mesure que les politiques commerciales américaines continueront d'évoluer, l'incidence réelle des droits de douane sur l'économie de l'Ontario est très incertaine et dépendra de la magnitude, de l'ampleur et de la durée de l'application des droits de douane, ainsi que la manière dont les entreprises, les ménages et les économies y réagiront.

Compte tenu de cette incertitude, le BRF a préparé deux scénarios supplémentaires fondés sur les changements potentiels des politiques tarifaires des États-Unis et du Canada afin d'estimer une gamme de répercussions économiques et budgétaires potentielles en Ontario. Dans le scénario à « incidence faible » du BRF, les politiques tarifaires des États-Unis sont censées être plus favorables par rapport aux politiques tarifaires en vigueur au 5 août, et le déficit budgétaire de l'Ontario s'améliore pour atteindre 3,9 milliards de dollars en 2029-2030. À l'inverse, le scénario à « incidence élevée » du BRF suppose que les droits de douane américains sont plus élevés, et le déficit budgétaire de l'Ontario atteint 13,4 milliards de dollars en 2029-2030.

2. Perspectives économiques

La croissance économique de l'Ontario a légèrement ralenti en 2024

La croissance économique de l'Ontario a légèrement ralenti en 2024, affichant un PIB réel, qui constitue l'indice le plus général de l'activité économique, de 1,4 %, soit une baisse par rapport au PIB de 1,7 % enregistré en 2023. Les taux d'intérêt élevés ont pesé sur les ménages très endettés de la province, entraînant une contraction des dépenses, alors que l'activité des entreprises est restée en demi-teinte. L'investissement résidentiel a baissé pour la troisième année consécutive, le coût élevé des emprunts ayant découragé la construction de nouveaux logements et le marché de la vente immobilière. Les fermetures temporaires d'usines automobiles aux fins de réoutillage et la faible demande de véhicules automobiles aux États-Unis ont affaibli les exportations de l'Ontario en 2024.

Le PIB nominal de l'Ontario, l'indicateur le plus large de l'assiette fiscale, a atteint 5,3 % en 2024, soit un niveau similaire à 2023 et modéré par rapport aux fortes hausses exceptionnelles de 2021 et 2022¹. La croissance des revenus du travail s'est maintenue en 2024, reflétant des gains solides pour l'emploi et une forte croissance des salaires horaires. Les bénéfices des entreprises ont baissé pour la troisième année consécutive en 2024.

Les droits de douane américains devraient faire baisser le PIB réel de l'Ontario au cours de la période visée par les perspectives

La croissance du PIB réel devrait ralentir pour atteindre 0,9 % en 2025 et 1,0 % en 2026, les droits de douane américains faisant baisser la demande d'exportations depuis l'Ontario et les entreprises réduisant leurs investissements et les embauches. Les taux d'intérêt plus faibles sont censés alléger le fardeau qui pèse sur les ménages et l'investissement résidentiel.

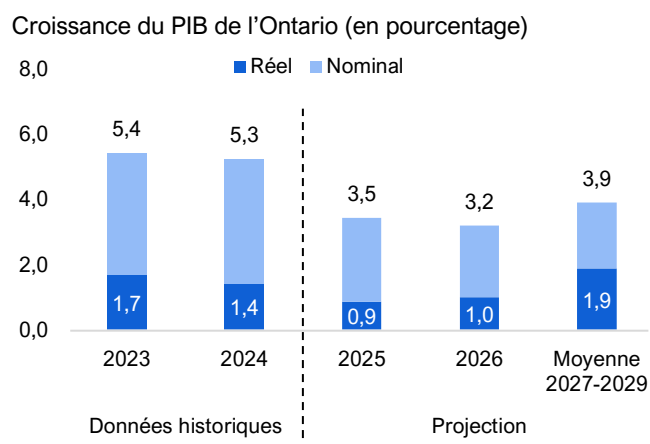
La croissance du PIB nominal devrait ralentir pour atteindre 3,5 % en 2025 et 3,2 % en 2026, l'incidence des droits de douane américains sur le marché du travail et les entreprises conduisant à une plus faible croissance des revenus du travail et à de faibles bénéfices pour les entreprises.

Sur la période 2027-2029, la croissance du PIB réel et nominal devrait atteindre en moyenne 1,9 % et 3,9 %, respectivement, soit des niveaux proches de leurs tendances de croissance à long terme.

Les perspectives économiques du BRF incluent les politiques commerciales en vigueur au 5 août (voir l'annexe pour les hypothèses détaillées). Comparée à un scénario sans tarifs, la croissance du PIB réel prévue pour l'Ontario est inférieure de 0,8 % en 2025 (0,9 % contre 1,7 %) et de 0,9 % en 2026 (1,0 % contre 1,9 %). Dans le temps, l'économie de l'Ontario devrait s'adapter aux conséquences des droits de douane américains

Figure 2.1

La croissance économique de l'Ontario devrait ralentir en 2025 et 2026



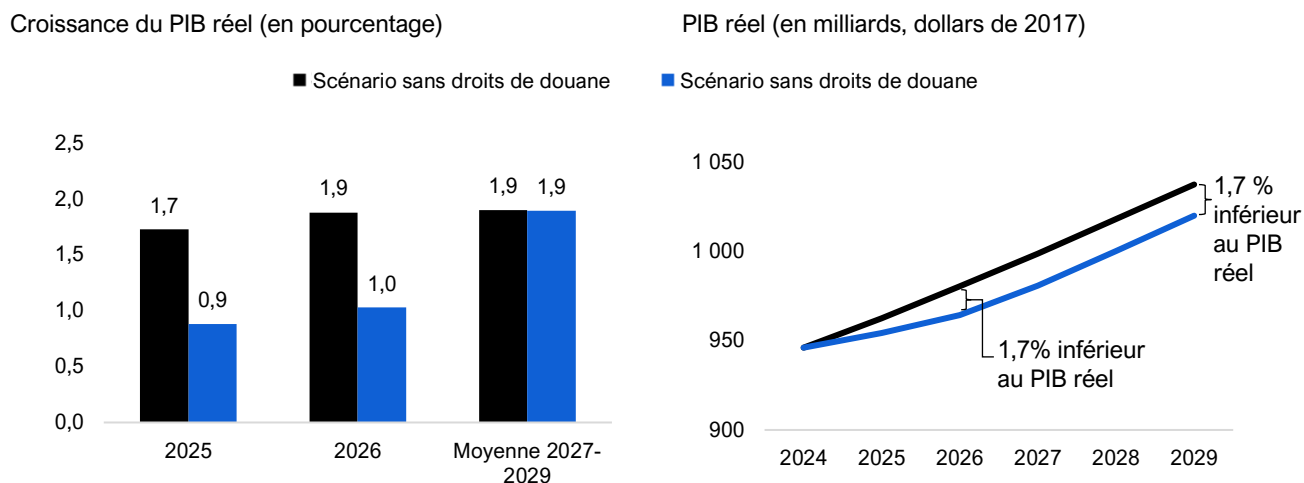
Sources : Comptes économiques de l'Ontario et BRF.

¹ Le PIB nominal de l'Ontario a augmenté de 11,0 % en 2021 et de 9,4 % en 2022, reflétant l'incidence de l'inflation élevée et marquant la période de deux années présentant la plus forte hausse depuis 1987-1988.

et la croissance du PIB réel devrait s'améliorer pour atteindre le même taux que celui du scénario sans droits de douane. Cependant, cela signifie que le niveau de croissance du PIB réel de l'Ontario serait inférieur de 1,7 % à la croissance dans un scénario sans droits de douane en 2029.

Figure 2.2

Répercussions des droits de douane américains sur le PIB réel de l'Ontario par rapport au scénario sans droits de douane



Sources : Comptes économiques de l'Ontario et BRF.

Il existe une incertitude importante dans les perspectives économiques, en grande partie à cause des droits de douane américains sur les exportations canadiennes, et les changements apportés à ces politiques pourraient entraîner des conséquences diverses et variées sur la croissance économique de l'Ontario. Pour une discussion sur les risques actuels pour les perspectives économiques, voir le chapitre 6.

Les droits de douane devraient avoir un effet sur les économies provinciales de diverses façons

La croissance du PIB réel du Canada devrait ralentir pour atteindre 1,4 % en 2025 et en 2026 à mesure que les droits de douane américains réduiront les échanges entre les deux pays. L'incertitude dans les relations commerciales devrait avoir une incidence disproportionnée sur l'Ontario, où les secteurs soumis aux droits de douane américains représentent une part plus grande de l'économie que dans la plupart des autres provinces. Le marché immobilier de l'Ontario reste confronté à des problèmes importants en matière de construction de nouveaux logements et d'accessibilité financière; de plus, parmi toutes les provinces, les niveaux de revente de logements en Ontario et leurs prix devraient baisser en 2025². En conséquence, la croissance du PIB réel du Canada devrait dépasser la croissance du PIB réel de l'Ontario au cours des deux prochaines années.

Les droits de douane américains devraient faire augmenter le taux de chômage de l'Ontario en 2025 et 2026

La création d'emplois en Ontario est restée modérée en 2024, l'emploi augmentant uniquement de 140 000 emplois (1,7 %), par rapport aux 242 000 emplois (3,1 %) créés en 2023³. Avec plus de personnes entrant sur le marché du travail (270 900 ou 3,2 %) que de personnes embauchées, le taux de chômage

² L'ACI met à jour ses prévisions du marché résidentiel de la revente alors que l'incertitude économique persiste, L'Association canadienne de l'immobilier, juin 2025.

³ Pour plus de détails, voir le rapport du BRF : [Le marché du travail de l'Ontario en 2024](#).

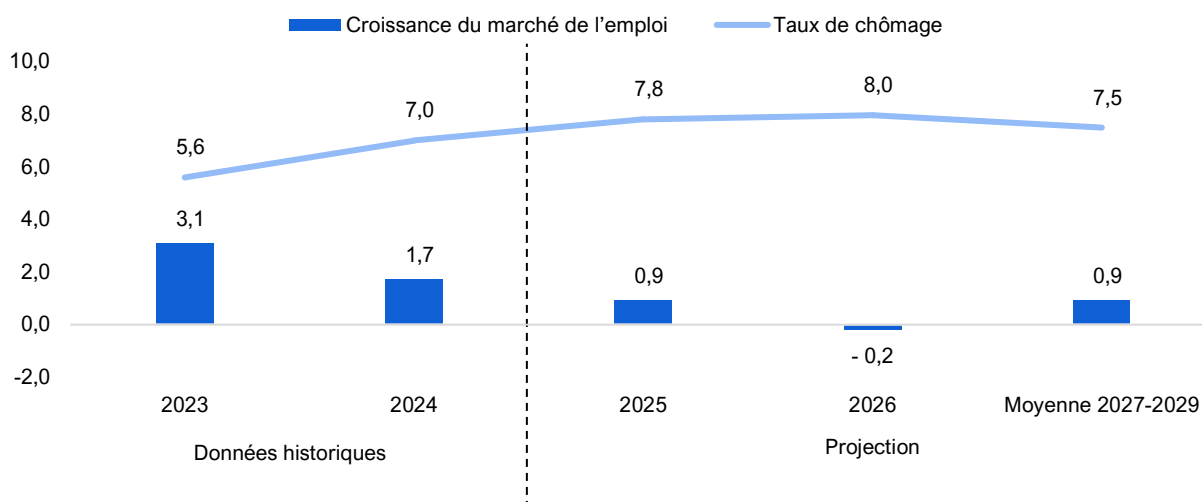
annuel a augmenté de 7,0 % en 2024, soit une hausse par rapport aux 5,6 % de 2023 et le taux le plus élevé depuis 2014, à l'exception de la période de la pandémie de COVID-19.

La croissance annuelle de l'emploi devrait ralentir pour atteindre 0,9 % en 2025, suivie d'une baisse de 0,2 % en 2026; les droits de douane américains entraînant des pertes d'emploi, particulièrement dans l'industrie manufacturière et les services à prédominance de main-d'œuvre. En conséquence, le taux de chômage annuel devrait augmenter pour atteindre 7,8 % en 2025 et 8,0 % en 2026. Le taux de chômage devrait ensuite s'améliorer de 2027 à 2029, tandis que l'économie de l'Ontario s'adapte aux effets des droits de douane.

Figure 2.3

Le taux de chômage devrait augmenter en 2025 et 2026

(En pourcentage)



Sources : Statistique Canada et BRF.

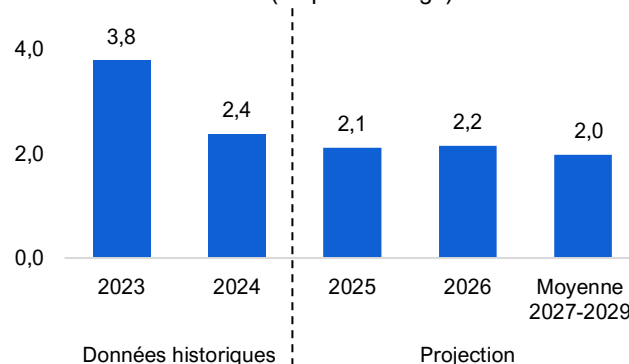
Les droits de douane devraient pousser l'inflation légèrement au-dessus de l'objectif de la Banque du Canada

Le taux d'inflation annuel moyen de l'Ontario a baissé de 3,8 % en 2023 pour atteindre 2,4 % en 2024, les taux d'intérêt élevés continuant de freiner la demande. L'inflation du coût de l'hébergement était la composante présentant le taux de croissance le plus élevé de l'indice des prix à la consommation (IPC) de l'Ontario en 2024, soit 5,2 %, avec les coûts des intérêts hypothécaires et de la location restant élevés.

Figure 2.4

Le taux d'inflation de l'Ontario devrait se stabiliser

Inflation annuelle de l'IPC (en pourcentage)



Sources : Statistique Canada et BRF.

Le taux d'inflation annuel moyen de l'Ontario devrait baisser pour atteindre 2,1 % en 2025 et augmenter modestement pour atteindre 2,2 % en 2026, étant donné que l'augmentation de l'inflation aux États-Unis pousse les prix des importations vers l'Ontario à la hausse. Cette augmentation prévisible est partiellement compensée par l'incidence du ralentissement de l'activité économique et de la chute du prix du pétrole.

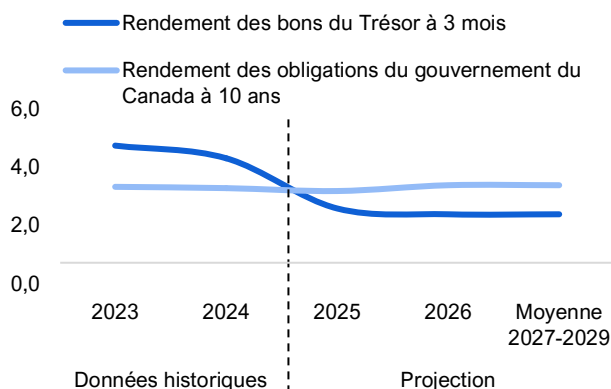
Depuis avril 2024, la Banque du Canada a baissé son taux d'intérêt directeur de 225 points de base au total, pour atteindre 2,75 % en mars 2025. Les marchés financiers prévoient que la Banque du Canada baissera son taux d'intérêt directeur de 50 points de base supplémentaires d'ici la fin de l'année 2025⁴.

Le BRF prévoit que les taux d'intérêt à court terme continueront à baisser en 2025 et passeront sous les taux à long terme. On s'attend à ce que la Banque du Canada maintienne son taux d'intérêt directeur en 2026 et que les taux d'intérêt à court terme seront en moyenne de 2,4 % de 2025 à 2029.

Figure 2.5

Les taux d'intérêt à court terme devraient continuer de baisser en 2025

(en pourcentage)



Sources : Statistique Canada et BRF.

Les perspectives économiques du BRF sont similaires aux projections du gouvernement présentées dans le budget de 2025

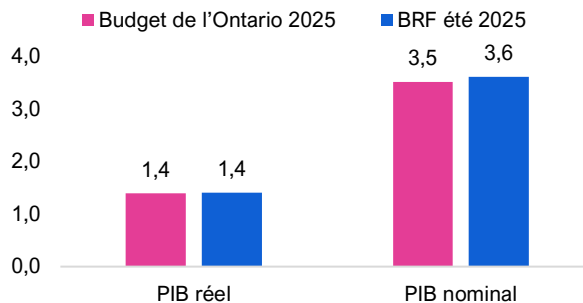
Les perspectives du BRF pour le PIB réel sont globalement alignées avec les projections que le gouvernement a présentées dans le budget de l'Ontario 2025, avec une croissance annuelle moyenne de 1,4 % de 2025 à 2029. Le BRF prévoit une croissance annuelle moyenne du PIB nominal de 3,6 %, soit légèrement supérieure aux 3,5 % de la projection du gouvernement.

Par rapport aux perspectives du gouvernement, la projection du BRF pour la croissance du PIB nominal est supérieure en 2025 et 2026, puis inférieure en 2027 et 2028 en raison de leurs approches différentes en matière de calcul des revenus du travail, du profit des entreprises et de la consommation nominale des ménages.

Figure 2.6

La projection du BRF pour le PIB est alignée avec celle du gouvernement

Croissance annuelle moyenne, 2025 à 2028
(en pourcentage)



Sources : Budget de l'Ontario 2025 et BRF.

Pour une comparaison des projections du BRF et du gouvernement portant sur les indicateurs clés de revenus et d'autres indicateurs économiques spécifiques, voir les tableaux 7.1 et 7.2 de l'annexe.

⁴ Enquête auprès des participants au marché – Deuxième trimestre de 2025, Banque du Canada, août 2025.

3. Perspectives budgétaires

Le BRF prévoit des déficits budgétaires au cours de la période visée par les perspectives

Après un déficit budgétaire de 0,6 milliard de dollars en 2023-2024, le BRF estime que celui de l'Ontario s'est légèrement détérioré pour atteindre 1,3 milliard de dollars en 2024-2025, avec une croissance des dépenses de 8,1 % excédant une hausse des revenus de 7,8 %.

Selon les prévisions du BRF pour l'économie de l'Ontario, en tenant compte des politiques actuelles et des annonces gouvernementales, le BRF prévoit que le déficit budgétaire devrait se détériorer et atteindre 12 milliards de dollars en 2025-2026. Cette augmentation importante du déficit budgétaire est le résultat d'une baisse prévisible des revenus de 1,7 % en raison de la perte de revenus ponctuels et d'un ralentissement des perspectives économiques, combinés à une hausse de 3,1 % des dépenses (voir les chapitres 4 et 5 pour de plus amples détails).

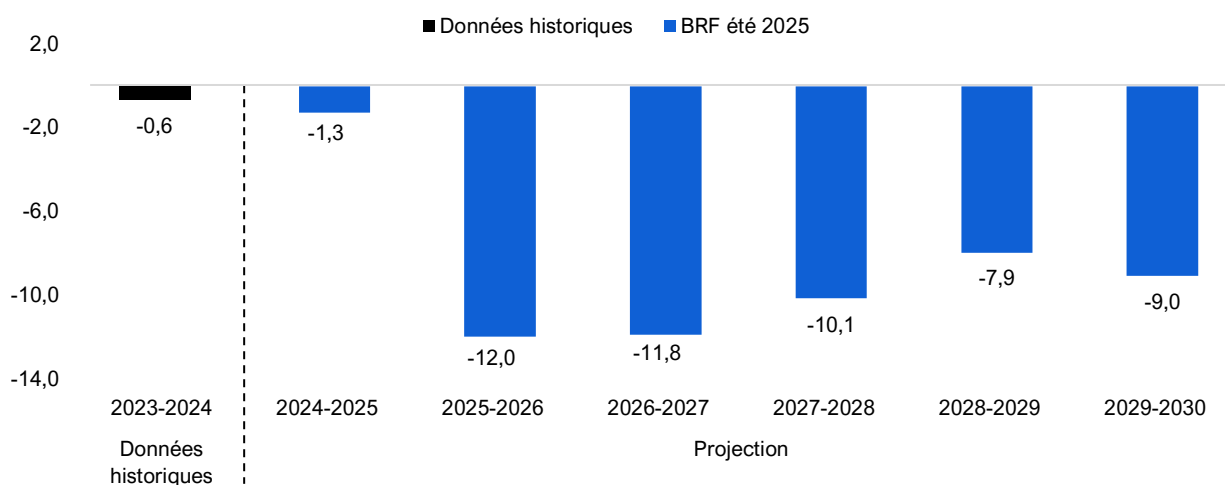
Le solde budgétaire devrait s'améliorer progressivement au cours des trois prochaines années pour donner un déficit de 7,9 milliards de dollars en 2028-2029, la croissance annuelle moyenne des revenus, de 3,3 %, devant dépasser une croissance moyenne des dépenses de 2,6 % par an. Cependant, le BRF estime que le budget ne devrait pas s'équilibrer au cours de la période visée par les perspectives et qu'il atteindrait 9,0 milliards de dollars en 2029-2030; avec une hausse des dépenses, conduite par le secteur de la santé et l'intérêt sur la dette⁵, qui devrait excéder la croissance des revenus.

Les perspectives budgétaires du BRF sont soumises à des risques importants, notamment la politique tarifaire des États-Unis (voir le chapitre 6 pour de plus amples détails).

Figure 3.1

Le BRF prévoit des déficits budgétaires au cours de la période visée par les perspectives

(En milliards de dollar)



Sources : Comptes publics de l'Ontario et BRF.

⁵ Dans ce rapport, nous utilisons le terme « intérêt sur la dette », qui a été renommé « perspectives des charges liées à l'intérêt et aux autres frais du service de la dette à moyen terme » dans le [budget de l'Ontario 2025](#) (voir page 182).

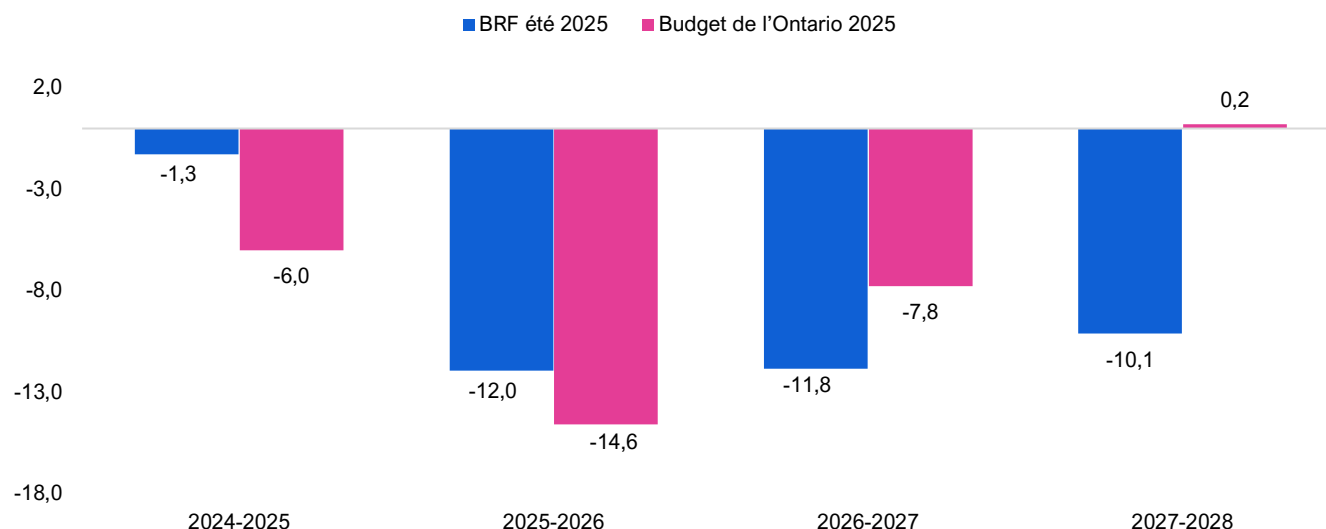
Comparaison avec les perspectives du budget de l'Ontario 2025

Les projections de déficit budgétaire du BRF sont inférieures aux prévisions de déficit du gouvernement présentées dans le budget de l'Ontario 2025 pour les deux premières années de projection et supérieures pour les deux dernières années (les prévisions de la province s'arrêtent en 2027-2028). Le BRF ne prévoit pas de budget équilibré pour la période visée par les perspectives, alors que dans le budget de 2025 la province prévoit un budget équilibré en 2027-2028.

Figure 3.2

Le BRF ne prévoit pas de budget équilibré d'ici 2027-2028

(En milliards de dollars)



Sources : BRF et budget de l'Ontario 2025.

Le déficit budgétaire prévu par le BRF pour 2024-2025 est de 4,7 milliards de dollars inférieur à la prévision du gouvernement étant donné que le BRF s'attend à des revenus plus élevés et des dépenses plus faibles. Pour 2025-2026, le BRF prévoit un déficit budgétaire de 2,7 milliards de dollars inférieur à celui prévu par le gouvernement, en grande partie en raison de la réserve de 2,0 milliards de dollars dans les prévisions de la province, laquelle n'est pas incluse dans des perspectives du BRF.

À l'inverse, la projection de déficit budgétaire du BRF est supérieure de 4,1 milliards de dollars à celle du gouvernement pour 2026-2027 et de 10,3 milliards de dollars supérieure pour 2027-2028, l'année durant laquelle le gouvernement estime atteindre l'équilibre. Le budget de 2025 prévoit de plus forts gains de revenus fiscaux et une hausse nettement moins forte de la croissance des dépenses de programmes par rapport aux perspectives du BRF pour 2026-2027 et 2027-2028. (Voir les chapitres 4 et 5 pour de plus amples détails.)

La *Loi de 2019 sur la viabilité, la transparence et la responsabilité financières* prescrit que la province doit prévoir un budget équilibré pour chaque exercice, à moins que le gouvernement n'estime que des circonstances extraordinaires exigent que la province ait un déficit budgétaire pendant une ou plusieurs années. Pour ce qui est du budget de l'Ontario 2025, la province a estimé qu'un déficit budgétaire était nécessaire en 2025-2026 et 2026-2027, en association avec un plan pour revenir à l'équilibre en 2027-2028. Sur la base des perspectives du BRF portant sur l'économie de l'Ontario, et sur les politiques et annonces actuelles du gouvernement, le BRF ne prévoit pas que la province reviendra à un budget équilibré d'ici 2027-2028 sans mesures supplémentaires destinées à réduire les dépenses ou à augmenter les revenus.

Dettes nettes de l'Ontario et indicateurs de viabilité financière

Le BRF prévoit que la dette nette de la province passera de 408,0 milliards de dollars en 2023-2024 à 549,3 milliards de dollars en 2029-2030, soit une augmentation de 141,4 milliards de dollars (34,7 %). Cette hausse est la conséquence de 52,2 milliards de dollars de déficits budgétaires cumulés au cours de la période et de 89,2 milliards de dollars d'augmentation des actifs non financiers, en grande partie des biens d'infrastructure appartenant à la province et au secteur parapublic.

La *Loi de 2019 sur la viabilité, la transparence et la responsabilité financières* prescrit que chaque budget de l'Ontario inclut une stratégie de réduction du fardeau de la dette qui définit des objectifs spécifiques pour le ratio dette nette-PIB prévu, ainsi qu'un rapport de progression pour les mesures de soutien et la mise en œuvre de la stratégie de réduction du fardeau de la dette du dernier budget.

Dans le budget de 2025, la stratégie de réduction du fardeau de la dette du gouvernement comportait des objectifs pour trois indicateurs de viabilité financière, qui restaient inchangés par rapport aux budgets 2023 et 2024 :

- le ratio dette nette-PIB⁶ doit rester inférieur à 40 %;
- le ratio dette nette-revenu de fonctionnement⁷ doit rester inférieur à 200 %;
- le ratio intérêt net-revenu de fonctionnement⁸ doit rester inférieur à 7,5 %.

En 2023-2024, les trois indicateurs de viabilité financière du gouvernement étaient inférieurs à leur moyenne historique sur 10 ans et aux objectifs établis dans le budget de 2025 du gouvernement. En se projetant vers l'avenir, le BRF s'attend à ce que ces trois indicateurs de viabilité financière se détériorent au cours de la période visée par les perspectives. Le ratio dette nette-PIB devrait augmenter pour passer de 36,4 % en 2023-2024 à 38,9 % en 2029-2030, mais rester sous l'objectif du gouvernement et sous la moyenne historique du ratio sur 10 ans. Le ratio dette nette-revenu de fonctionnement devrait augmenter de 198,1 % en 2023-2024 pour passer à 218,4 % en 2029-2030, en étant en fin de période de perspectives supérieur à l'objectif du gouvernement et à sa moyenne historique sur 10 ans. Enfin, le ratio intérêt net-revenu de fonctionnement devrait augmenter de 5,5 % en 2023-2024 pour passer à 7,49 % en 2029-2030, restant sous l'objectif du gouvernement et sa moyenne historique sur 10 ans.

⁶ La dette nette en pourcentage du PIB constitue une mesure du fardeau de la dette relativement à la taille de l'économie et fournit une indication sur la capacité du gouvernement à recueillir des fonds pour gérer ses obligations face à la dette.

⁷ Le ratio dette nette-revenu de fonctionnement constitue une mesure du fardeau de la dette et indique le nombre d'années nécessaires pour éliminer une dette gouvernementale dans l'éventualité où la totalité de ses revenus seraient affectés au remboursement de la dette. Par exemple, un ratio dette nette-revenus de fonctionnement de 200 % signifie qu'il faudrait deux ans pour rembourser la dette d'un gouvernement si tous les revenus de fonctionnement étaient affectés au remboursement de la dette.

⁸ Le ratio intérêt net-revenu de fonctionnement est un indicateur de flexibilité budgétaire — un ratio élevé indique que le gouvernement a moins de revenus disponibles à dépenser pour les programmes.

Tableau 3.1

Le BRF prévoit que les trois indicateurs de viabilité financière se détériorent au cours de la période visée par les perspectives.

Indicateur	Moyenne historique sur 10 ans (%)	Cible du gouvernement (%)	Chiffres réels de 2023-2024 (%)	Prévisions pour 2029-2030 (%)	Variation (pp)	Sup. / Inf. à la cible en 2029-2030
Dettes nettes-PIB	39,5	< 40,0	36,4	38,9	Hausse de 2,5 pp	Inférieur
Dettes nettes-revenu de fonctionnement	217,9	< 200,0	198,1	218,4	Hausse de 20,3 pp	Supérieur
Intérêt net-revenu de fonctionnement	7,6	< 7,5	5,5	7,49	Hausse de 2,0 pp	Inférieur

Remarque : La moyenne historique sur 10 ans couvre la période allant de 2014-2015 à 2023-2024.

Sources : Comptes publics de l'Ontario, budget de l'Ontario 2025 et BRF.

4. Perspectives de revenus

Prévision de ralentissement de la croissance des revenus

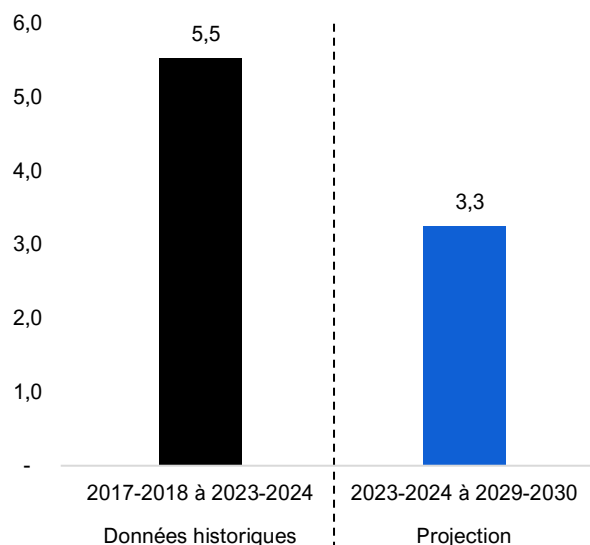
Au cours de la période allant de 2023-2024 à 2029-2030, la croissance des revenus devrait être en moyenne de 3,3, % par an, ce qui est plus faible que l'augmentation annuelle moyenne de 5,5 % enregistrée de 2017-2018 à 2023-2024. Le ralentissement de la croissance des revenus reflète la prévision du BRF selon laquelle la croissance du PIB nominal, l'indicateur le plus large de l'assiette fiscale, devrait ralentir par rapport aux six années précédentes. La croissance des revenus est également touchée par une baisse projetée des autres revenus non fiscaux, notamment les revenus issus des frais de scolarité des étudiants étrangers dans le secteur des collèges et des revenus issus d'intérêts et d'investissements.

Les revenus devraient augmenter de 209,0 milliards de dollars en 2023-2024 pour passer à 225,3 milliards de dollars en 2024-2025 (+7,8 %). Cette augmentation de 16,3 milliards de dollars est le résultat de l'incidence combinée d'une plus forte croissance des revenus fiscaux, particulièrement des revenus de l'impôt sur le revenu des particuliers et de l'impôt des sociétés, ainsi que d'autres revenus ponctuels importants⁹. En 2025-2026, les revenus ont baissé de 3,8 milliards de dollars (-1,7 %), en raison de l'incidence combinée d'une activité économique modérée et de la perte de revenus ponctuels. D'ici 2029-2030, les revenus devraient atteindre 253,3 milliards de dollars sous l'influence de l'activité économique.

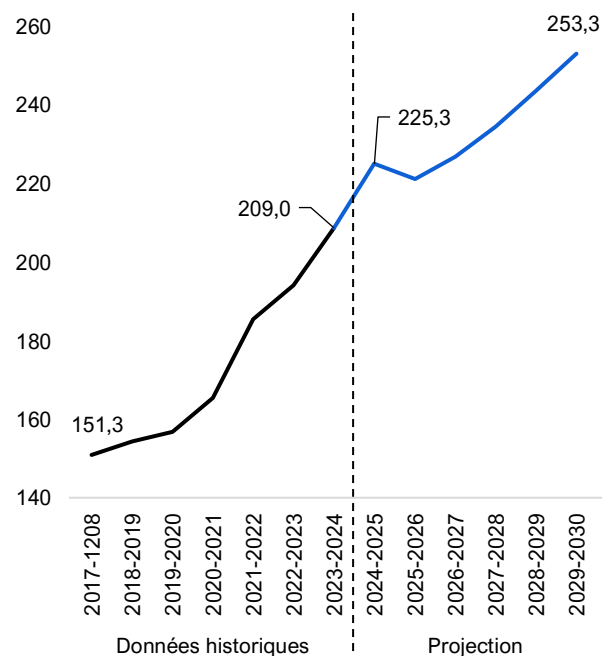
Figure 4.1

La croissance des revenus de l'Ontario devrait ralentir au cours de la période de projection

Croissance annuelle moyenne des revenus
(en pourcentage)



Total des revenus
(en milliards de dollars)



Remarque : Les revenus historiques ont été redéfinis pour inclure les revenus de l'intérêt et de l'investissement.
Sources : Comptes publics de l'Ontario et BRF.

⁹ En 2024-2025, les revenus temporaires incluent : les revenus fiscaux des années précédentes, 1,8 milliard de dollars (estimation du BRF) provenant d'un règlement amiable avec une compagnie de tabac, un redressement comptable pour la consolidation de fonds nucléaires pour Ontario Power Generation, ainsi que des recouvrements plus élevés qu'habituellement provenant des dépenses des années précédentes.

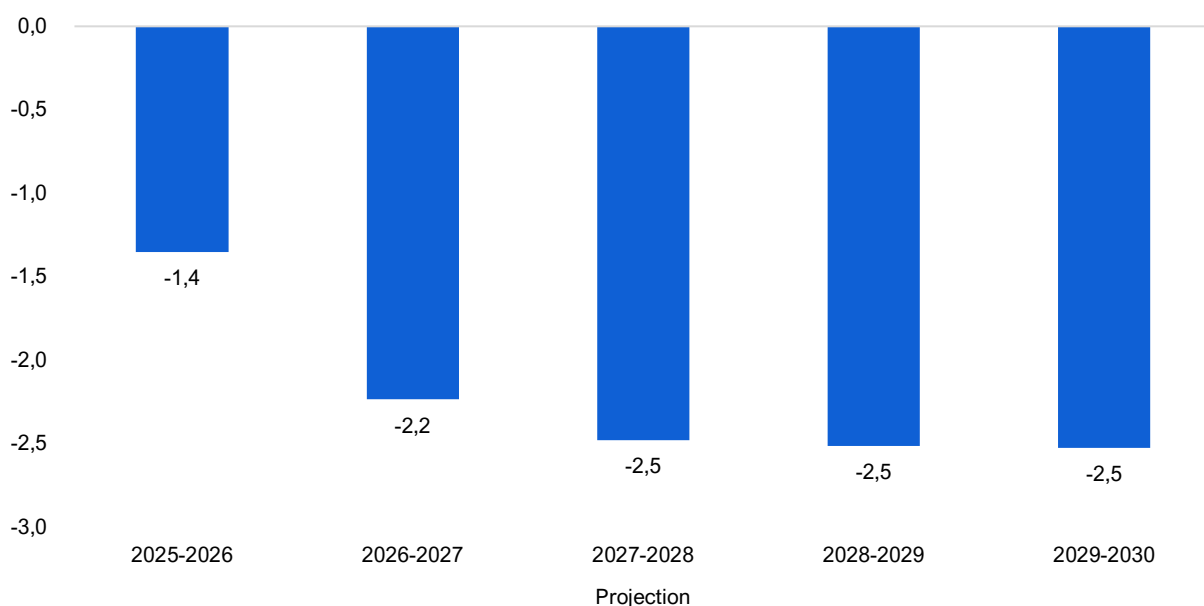
Les droits de douane américains devraient faire baisser les revenus de la province

Comme abordé au chapitre 2, la politique tarifaire des États-Unis devrait faire baisser la croissance du PIB nominal de l'Ontario. En s'appuyant sur la politique tarifaire des États-Unis en vigueur au 5 août 2025, le BRF estime qu'en 2026-2027, les revenus seront inférieurs de 2,2 milliards de dollars par rapport à l'absence de droits de douane. Au cours de la période visée par les perspectives, les droits de douane américains devraient faire baisser les revenus d'un total cumulé de 11,1 milliards de dollars de 2025-2026 à 2029-2030.

Figure 4.2

2,2 milliards de dollars de revenus provinciaux en moins en 2026-2027 en raison de l'incidence des droits de douane américains sur l'économie de l'Ontario

Incidence sur les revenus exercée par la politique tarifaire des États-Unis (en milliards de dollars)



Source : BRF.

Comparaison avec la projection de revenus présentée dans le budget de 2025

Relativement aux perspectives comparables (2024-2025 à 2027-2028), le BRF projette 1,5 milliard de dollars de revenus en plus que le gouvernement. Bien que les perspectives de revenus cumulés du BRF sur la période de projection soient largement alignées sur celles du gouvernement, il existe des différences pour certaines années.

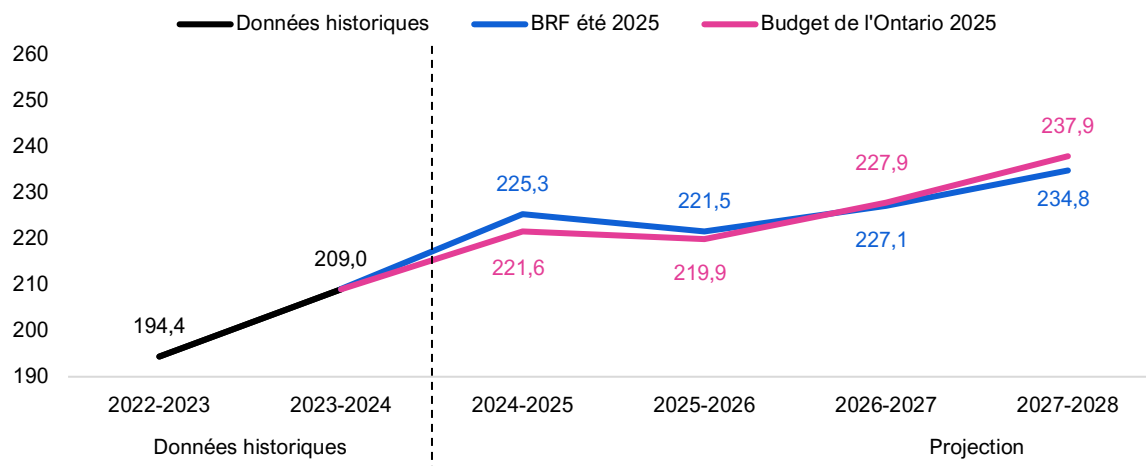
Les prévisions de revenu du BRF sont supérieures à celles du gouvernement pour 2024-2025 (+3,7 milliards de dollars) et 2025-2026 (+1,6 milliard de dollars), en grande partie en raison d'une hausse des revenus provenant de l'impôt sur le revenu des particuliers et de l'impôt sur les sociétés, selon une évaluation fiscale non disponible au moment de l'établissement du budget de 2025. Comparativement au gouvernement, le BRF prévoit des revenus inférieurs en 2026-2027 (-0,8 milliard de dollars) et 2027-2028 (-3,1 milliards de dollars) en raison d'un ralentissement de la croissance prévue des revenus fiscaux¹⁰.

¹⁰ Pour une analyse plus complète de la projection relative aux revenus du gouvernement, voir le rapport du BRF : [Remarques sur le budget de l'Ontario de 2025](#).

Figure 4.3

Comparaison avec les projections de revenus du budget de l'Ontario 2025

Revenus (en milliards de dollars)



Remarque : Les revenus historiques ont été redéfinis pour inclure les revenus de l'intérêt et de l'investissement.

Sources : Comptes publics de l'Ontario, budget de l'Ontario 2025 et BRF.

5. Perspectives de dépenses

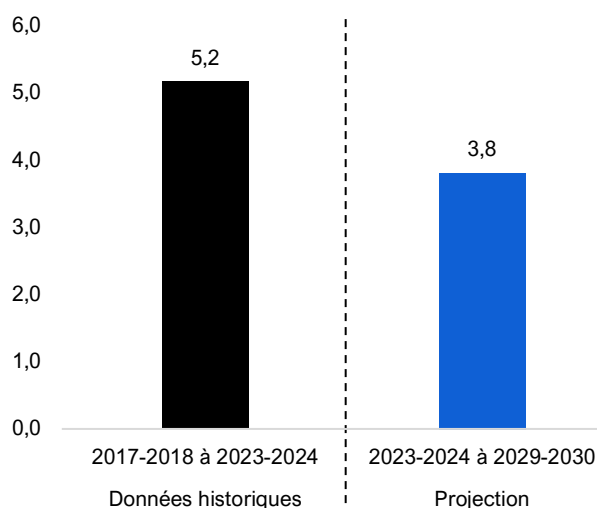
Prévision de ralentissement de la croissance des dépenses

Le BRF prévoit que les dépenses devraient augmenter selon un taux annuel moyen de 3,8 %, passant de 209,7 milliards de dollars en 2023-2024 à 262,4 milliards de dollars en 2029-2030. Ce taux de croissance est plus lent que la croissance annuelle moyenne de 5,2 % observée de 2017-2018 à 2023-2024, une période qui a vu l'introduction de nouveaux programmes gouvernementaux¹¹, l'expansion de programmes existants¹² et l'augmentation des dépenses en réponse à la pandémie de COVID-19, aux pressions inflationnistes et à la croissance de la population. Le BRF prévoit que la croissance des dépenses devrait ralentir au cours de la période de projection en raison d'une baisse de l'inflation prévue, d'un ralentissement de la croissance des salaires et de la population, et selon l'analyse par le BRF des politiques actuelles et les annonces du gouvernement.

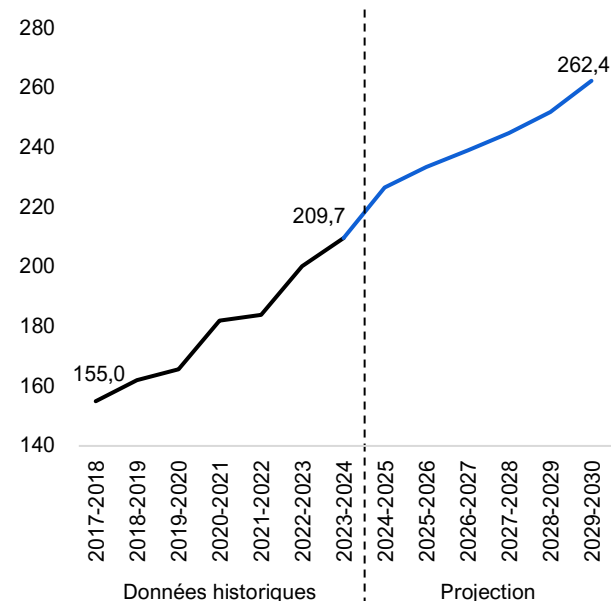
Figure 5.1

La croissance des revenus de l'Ontario devrait ralentir au cours de la période de projection

Croissance annuelle moyenne des dépenses
(en pourcentage)



Total des dépenses
(en milliards de dollars)



Remarque : Les dépenses historiques ont été redéfinies pour exclure les revenus de l'intérêt et de l'investissement.
 Sources : Budget de l'Ontario 2025 et analyse par le BRF des renseignements fournis par la province.

Croissance des dépenses liées à l'intérêt sur la dette et au secteur de la santé

Dans les différents secteurs, les dépenses d'intérêt sur la dette et de santé devraient augmenter plus vite que le taux de croissance moyen total des dépenses de 3,8 %. Les dépenses d'intérêt sur la dette devraient augmenter selon un taux moyen de 6,1 % par an, principalement en raison d'emprunts pour faire face aux déficits budgétaires cumulés de la province et aux dépenses d'actifs non financiers, en grande partie des biens d'infrastructure

¹¹ Des exemples de nouveaux programmes instaurés au cours de cette période incluent le transfert des coûts de l'énergie renouvelable (2020-2021, actuellement appelé le plan exhaustif relatif à l'électricité) et le lancement du programme de services de garde d'enfants à 10 \$ par jour en 2022-2023.

¹² Des exemples de programmes élargis incluent l'expansion du programme de création de lits d'hôpital et l'augmentation du nombre d'heures de soins directs proposés aux résidents des établissements de soins de longue durée.

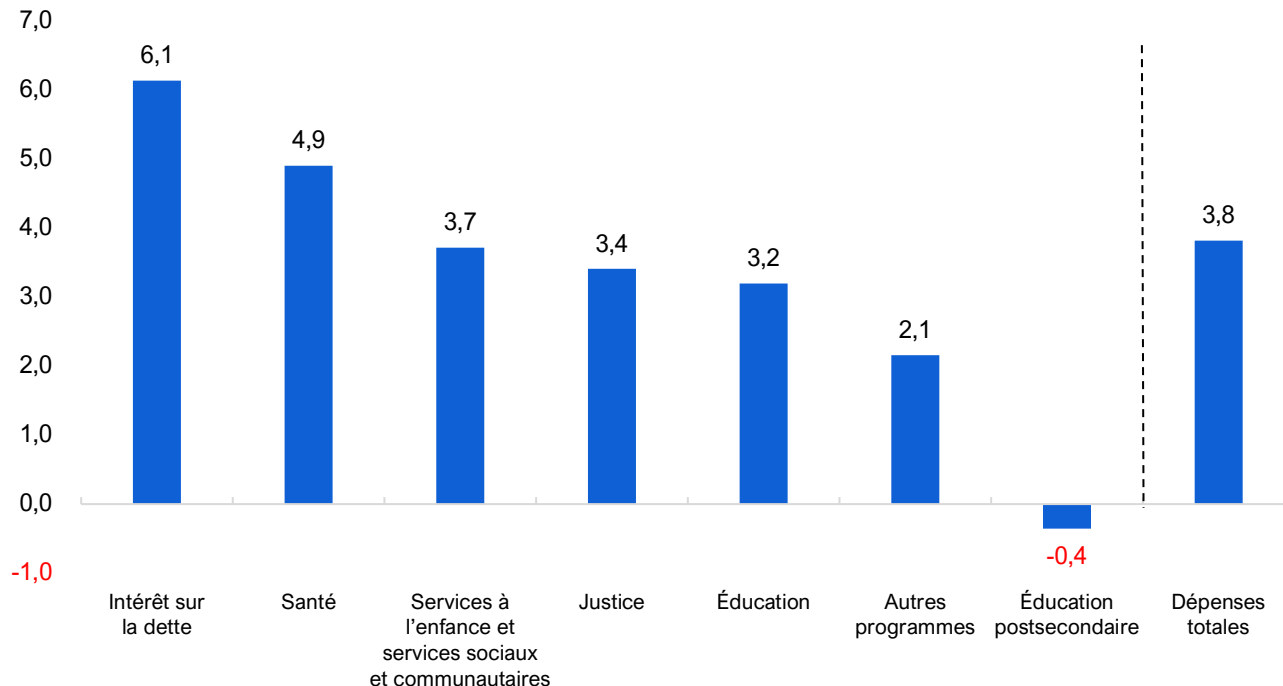
appartenant à la province et au secteur parapublic. Les dépenses du secteur de la santé devraient augmenter de 4,9 % par an en moyenne, en raison de dépenses élevées pour les soins de longue durée, les programmes de médicaments, les soins communautaires et les honoraires versés aux médecins et praticiens.

À l'inverse, tous les autres secteurs devraient augmenter à un rythme inférieur au taux moyen de 3,8 % de 2023-2024 à 2029-2030. Les dépenses du secteur des services à l'enfance et des services sociaux et communautaires devraient augmenter selon un taux annuel moyen de 3,7 %, estimation faite sur la base des projections du BRF concernant le nombre de dossier d'assistance sociale et les taux de prestations définis par la législation pour le Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées et le programme Ontario au travail¹³. Les dépenses du secteur de la justice arrivent ensuite avec un taux annuel moyen de 3,4 %, selon les prévisions du BRF concernant les augmentations de la capacité dans les établissements correctionnels et des rémunérations du personnel. Les dépenses du secteur de l'éducation devraient augmenter de 3,2 % par an en moyenne, en raison d'une croissance modérée des inscriptions dans les écoles primaires et secondaires. Les dépenses du secteur des « autres programmes » devraient augmenter de 2,1 % par an en moyenne, en raison de la fin programmée de programmes de dépenses limités dans le temps, pour la plupart associés au soutien aux municipalités, qui inclut le financement du « nouvel accord » avec Toronto et Ottawa¹⁴, le Fonds pour les réseaux d'eau visant la construction de logements et le Fonds pour l'accélération de la construction. Enfin, les dépenses du secteur de l'éducation postsecondaire devraient baisser de -0,4 % par an en moyenne en raison de l'incidence permanente de la baisse des effectifs d'étudiants étrangers sur les dépenses des collèges.

Figure 5.2

Projections du BRF pour les dépenses par secteur de 2023-2024 à 2029-2030, croissance annuelle moyenne (en pourcentage)

Croissance annuelle moyenne des dépenses (en pourcentage)



Remarque : Les dépenses historiques ont été redéfinies pour exclure les revenus de l'intérêt et de l'investissement.

Sources : Budget de l'Ontario 2025 et analyse par le BRF des renseignements fournis par la province.

¹³ Les taux des prestations pour le Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées sont indexés sur l'inflation, alors qu'il n'y a actuellement pas de changement prévu pour les taux des prestations pour le programme Ontario au travail.

¹⁴ Le financement du « nouvel accord » inclut une aide de fonctionnement et d'investissement limitée dans le temps pour le transport en commun et la lutte contre l'itinérance.

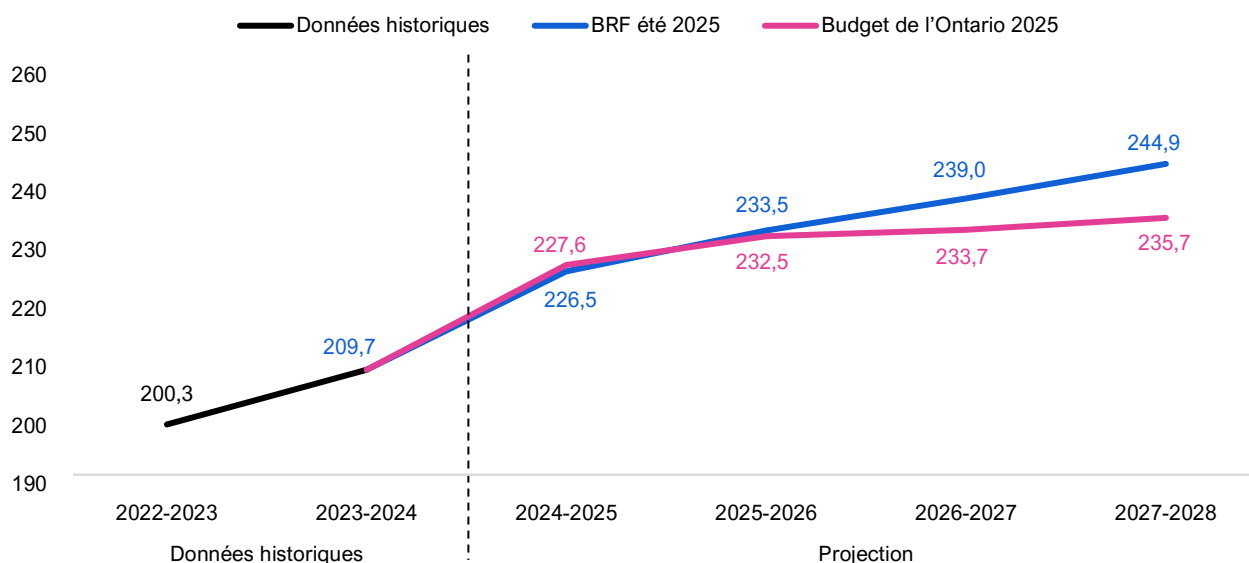
Comparaison avec la projection de dépenses dans le budget de 2025

Pour la période de projection du budget de l'Ontario 2025, de 2024-2025 à 2027-2028, le BRF prévoit une somme cumulative de 14,5 milliards de dollars de dépenses en plus que le gouvernement dans le budget de 2025. En 2024-2025, soit la première année de la période de projection, les prévisions du BRF pour les dépenses sont inférieures de 1,1 milliard de dollars à celles du gouvernement. Cependant, au cours des trois années suivantes, les prévisions de dépenses du BRF dépassent celles du gouvernement d'un total cumulé de 15,5 milliards de dollars, avec un écart de dépenses qui passe de 1,0 milliard de dollars en 2025-2026 à 9,2 milliards de dollars en 2027-2028.

Figure 5.3

Comparaison avec les projections de dépenses du budget de l'Ontario 2025

Dépenses (en milliards de dollars)



Remarque : Les dépenses historiques ont été redéfinies pour exclure les revenus de l'intérêt et de l'investissement.

Sources : Comptes publics de l'Ontario, budget de l'Ontario 2025 et BRF.

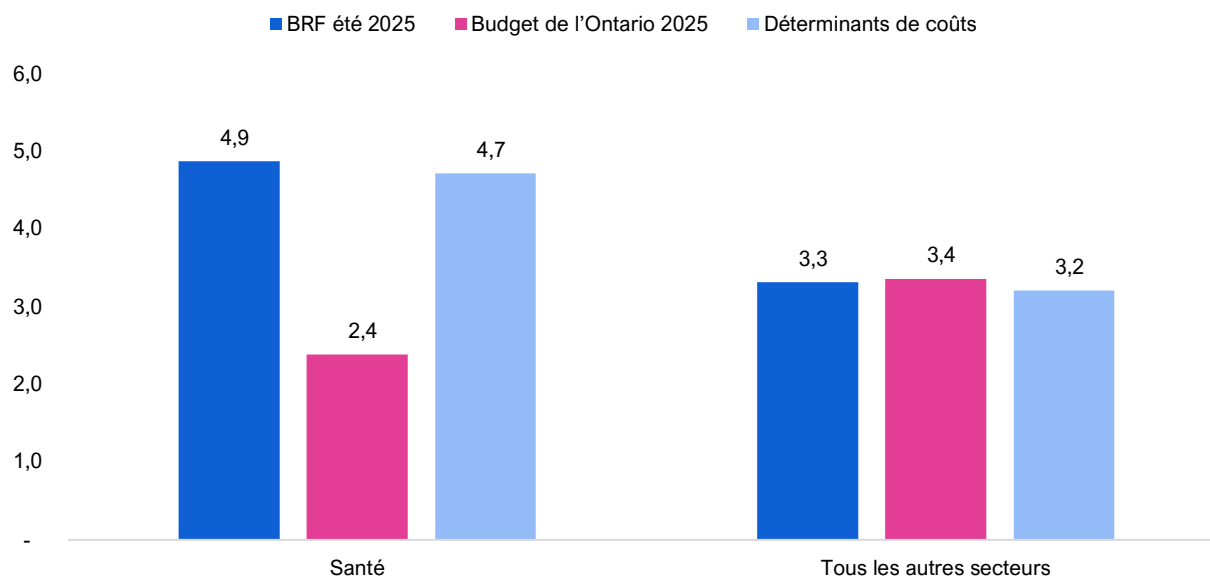
Cet écart dans les prévisions de dépenses est largement dû aux prévisions de dépenses supérieures du BRF pour le secteur de la santé. De 2023-2024 à 2027-2028, le BRF prévoit que les dépenses du secteur de la santé augmenteront selon une moyenne de 4,9 % par an, ce qui correspond à la hausse combinée estimée à 4,7 % des déterminants de coûts clés du secteur de la santé : croissance de la population, vieillissement de la population et inflation dans le secteur de la santé. En comparaison, le budget de 2025 prévoit au cours de la même période une hausse annuelle moyenne des dépenses de 2,4 % dans le secteur de la santé, ce qui est significativement inférieur aux déterminants de coûts du secteur de la santé.

Pour l'ensemble des autres secteurs combinés, les prévisions de dépenses du BRF sont alignées sur les prévisions de la province¹⁵. La province prévoit que de 2023-2024 à 2027-2028, les dépenses augmenteront en moyenne de 3,4 % par an, ce qui est semblable à la projection du BRF, qui est de 3,3 % de croissance annuelle moyenne, et à l'estimation de croissance des déterminants de coûts de 3,2 %.

¹⁵ Le tableau 7.5 de l'annexe présente une comparaison par secteur des projections de dépenses avec les prévisions de dépenses du budget de 2025.

Figure 5.4**Comparaison avec les projections de croissance des dépenses du budget de l'Ontario 2025, de 2023-2024 à 2027-2028**

Croissance annuelle moyenne des dépenses (en pourcentage)



Remarque : Les dépenses historiques ont été redéfinies pour exclure les revenus de l'intérêt et de l'investissement.

Sources : Comptes publics de l'Ontario, budget de l'Ontario 2025 et BRF.

6. Risques touchant les perspectives économiques et financières

La politique commerciale des États-Unis reste le principal risque

Il existe de nombreux risques pouvant avoir une incidence tangible sur les perspectives économiques et financières établies par le BRF pour la période de projection, lesquels sont principalement liés à la politique commerciale des États-Unis¹⁶.

Les perspectives économiques et budgétaires du BRF ont été finalisées sur la base des politiques commerciales en vigueur au 5 août 2025 (voir l'annexe pour plus de détails sur les hypothèses). Au moment de rédiger le présent rapport, le Canada et les États-Unis n'avaient pas conclu d'accord commercial, tandis que l'Accord Canada-États-Unis-Mexique (ACEUM) doit être réévalué en 2026. Les États-Unis ont signé des accords-cadres pour le commerce avec plusieurs pays ces derniers mois, et tous ces accords comprennent des droits de douane pour les importations vers les États-Unis. Les États-Unis ont également suggéré qu'ils pourraient imposer de nouveaux droits de douane sur les semiconducteurs et les produits pharmaceutiques. Globalement, l'incertitude ambiante entourant la politique commerciale demeure un risque important pour les exportations, l'investissement des entreprises et le marché du travail en Ontario.

Répercussions économiques et financières potentielles des droits de douane en Ontario selon différents scénarios

À mesure que les politiques commerciales américaines continueront d'évoluer, l'incidence réelle des droits de douane sur l'économie de l'Ontario est très incertaine et dépendra de la magnitude, de l'ampleur et de la durée de l'application des droits de douane, ainsi que la manière dont les entreprises, les ménages et les économies y réagiront. Compte tenu de cette incertitude, le BRF a préparé deux scénarios supplémentaires, un scénario à « incidence faible » et un scénario à « incidence élevée », afin de tenir compte des changements potentiels des politiques tarifaires des États-Unis et du Canada. Ces scénarios produisent une gamme de répercussions économiques et financières potentielles pour l'Ontario¹⁷.

Le scénario à « incidence faible » du BRF suppose ce qui suit :

- Modifications des droits de douane américains sur les exportations canadiennes suivantes :
 - 12,5 % sur l'acier, l'aluminium et le cuivre (en baisse par rapport à 50 %)
 - Pour les exportations vers les États-Unis non couvertes par l'ACEUM, 15 % sur toutes les marchandises (en baisse par rapport à 35 %), sauf pour l'énergie et les minéraux critiques, qui restent à 10 %
- Retrait de toutes les contre-mesures du gouvernement du Canada sur les importations depuis les États-Unis

¹⁶ Les autres risques incluent les tensions géopolitiques, le risque d'une hausse de l'inflation aux États-Unis qui pourrait pousser les prix à la hausse en Ontario au travers des importations, et une croissance économique mondiale plus lente que prévu, particulièrement pour les partenaires commerciaux de l'Ontario. De plus, les perspectives de dépenses du BRF n'incluent pas l'estimation du coût de certaines mesures annoncées récemment puisque les détails de leur financement et de leur mise en œuvre ne sont pas encore connus. Ceci inclut le transfert à la province du Gardiner Expressway, de Don Valley Parkway et de la route Ottawa 174.

¹⁷ Ces scénarios s'appuient sur les mêmes hypothèses méthodologiques que celles des scénarios à incidence faible et élevée du rapport du BRF : [Répercussions potentielles des droits de douane américains sur l'économie de l'Ontario](#).

Le scénario à « incidence élevé » du BRF suppose ce qui suit :

- Droits de douane américains supplémentaires sur les exportations canadiennes suivantes :
 - 50 % sur le bois, les semiconducteurs et les produits pharmaceutiques (en hausse par rapport à 0 %)
 - 15 % sur toutes les autres marchandises couvertes par l'ACEUM (en hausse par rapport à 0 %)
- 25 % de droits de douane imposés par le gouvernement du Canada sur environ 120 milliards de dollars de produits américains (en hausse par rapport à 59,8 milliards de dollars)

Selon le scénario à « incidence faible », la croissance du PIB nominal de l'Ontario est en moyenne 0,2 % supérieure et le taux de chômage de l'Ontario est en moyenne 0,6 % inférieur au scénario de référence des Perspectives économiques et budgétaires du BRF pour la période allant de 2025 à 2029. Selon le scénario à « incidence élevée », la croissance du PIB nominal de l'Ontario est en moyenne 0,2 % inférieure et le taux de chômage de l'Ontario est en moyenne 0,8 % supérieur aux projections de base des Perspectives économiques et budgétaires du BRF pour la période 2025 à 2029.

Tableau 6.1

Répercussions économiques potentielles pour l'Ontario dans le cadre de différents scénarios

Moyenne de 2025 à 2029	Scénario à incidence faible	PEF du BRF, été 2025	Scénario à incidence élevée
Croissance du PIB réel (en pourcentage)	1,8	1,5	1,2
Croissance du PIB nominal (en pourcentage)	3,9	3,7	3,5
Taux de chômage (en pourcentage)	7,0	7,7	8,4
Croissance de l'IPC (en pourcentage)	1,9	2,0	2,3

Source : BRF.

Dans le scénario à « incidence faible », le BRF prévoit un déficit budgétaire de 3,9 milliards de dollars d'ici 2029-2030, soit une amélioration de 5,1 milliards de dollars par rapport au scénario de référence des Perspectives économiques et budgétaires du BRF. Ce scénario prévoit également que le ratio dette nette-PIB de la province atteindrait 37,2 % en 2029-2030, comparativement à 38,9 % dans le scénario de référence.

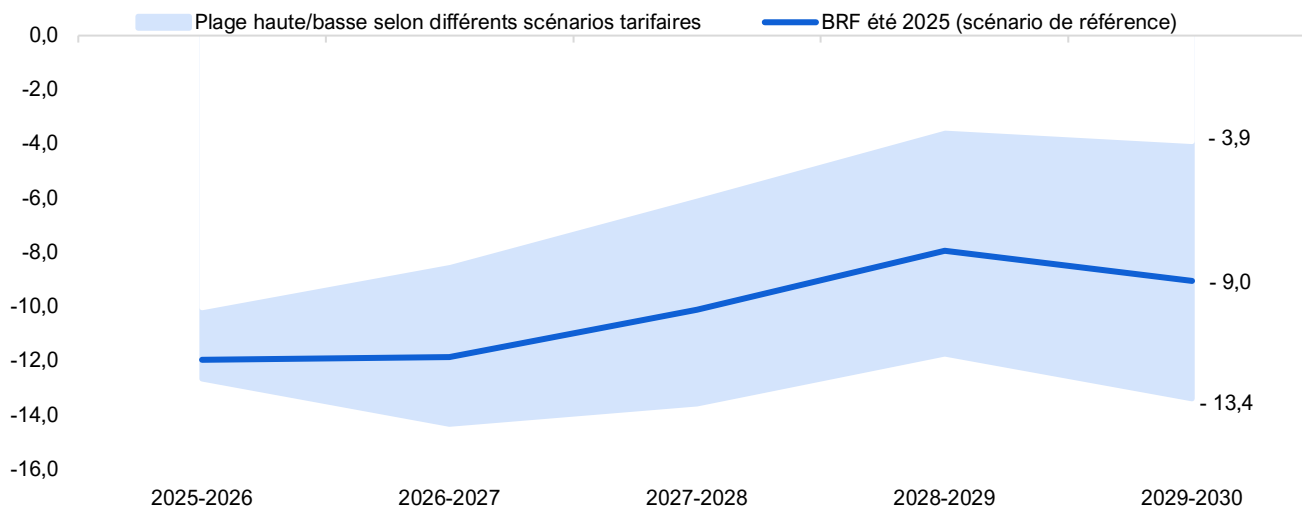
Dans le scénario à « incidence élevée », le déficit budgétaire atteint 13,4 milliards de dollars en 2029-2030, soit une détérioration par rapport au scénario de référence des Perspectives économiques et budgétaires du BRF. Le ratio dette nette-PIB de l'Ontario devrait également augmenter pour atteindre 40,4 % en 2029-2030, dépassant l'objectif de 40,0 % du gouvernement.

Les projections de solde budgétaire pourraient sortir de ce cadre si les droits de douane ou les perspectives économiques diffèrent des scénarios décrits ci-dessus ou si le gouvernement apporte des modifications futures à sa politique.

Figure 6.1

Répercussions des scénarios tarifaires alternatifs sur le solde budgétaire de l'Ontario

Solde budgétaire (en milliards de dollars)



Source : BRF.

Sensibilité du solde budgétaire et de la dette nette

Pour illustrer l'incidence de possibles changements de politiques sur la position budgétaire de l'Ontario, le BRF a estimé la sensibilité d'indicateurs clés du budget aux variations de certains revenus et dépenses. Pour chaque indicateur politique, le BRF fournit une estimation de la variation du solde budgétaire pour 2025-2026 et 2029-2030, de la variation totale de la dette nette d'ici 2029-2030 et de la variation du ratio dette nette-PIB en 2029-2030.

Tableau 6.2

Sensibilité du solde budgétaire et de la dette nette

	Variation du solde budgétaire en :		Variation de la dette nette d'ici 2029-2030	Variation du ratio dette nette-PIB en 2029-2030
	2025–2026	2029–2030		
Revenus				
Hausse/baisse de 500 \$ des impôts sur le revenu annuel par contribuable	+/- 4,9 milliards de dollars	+/- 6,0 milliards de dollars	-/+ 27,0 milliards de dollars	-/+ 1,9 pp
Hausse/baisse d'un point de pourcentage de l'impôt provincial des sociétés de 11,5 %	+/- 2,1 milliards de dollars	+/- 2,8 milliards de dollars	-/+ 12,1 milliards de dollars	-/+ 0,9 pp
Hausse/baisse d'un point de pourcentage de la TVH provinciale de 8 %	+/- 4,7 milliards de dollars	+/- 6,4 milliards de dollars	-/+ 27,7 milliards de dollars	-/+ 2,0 pp
Dépenses				
Hausse/baisse durable d'un point de pourcentage du taux de croissance des dépenses de santé	-/+ 1,0 milliard de dollars	-/+ 6,2 milliards de dollars	+/- 17,1 milliards de dollars	+/- 1,2 pp
Hausse/baisse durable d'un point de pourcentage du taux de croissance des dépenses d'éducation	-/+ 0,4 milliard de dollars	-/+ 2,6 milliards de dollars	+/- 7,3 milliards de dollars	+/- 0,5 pp
Hausse/baisse d'un point de pourcentage du coût des emprunts provinciaux	-/+ 0,7 milliard de dollars	-/+ 2,6 milliards de dollars	+/- 8,4 milliards de dollars	+/- 0,6 pp

Remarque : Toutes les estimations portent sur une année.

Source : BRF.

7. Annexe

Hypothèses tarifaires

Les perspectives économiques et budgétaires du BRF sont basées sur les politiques commerciales en vigueur au 5 août 2025, notamment :

- Les droits de douane américains sur les exportations canadiennes suivantes :
 - 50 % sur l'acier, l'aluminium et le cuivre, sans égard au respect de l'ACEUM.
 - 25 % sur les véhicules automobiles, à l'exemption des pièces et contenus de véhicules américains couverts par l'ACEUM.
 - 25 % pour les pièces de véhicule automobiles qui ne sont pas couvertes par l'ACEUM et remise jusqu'en avril 2027 pour une valeur spécifique sur les importations de pièces automobiles lorsque l'assemblage final est réalisé aux États-Unis.
 - Pas de droits de douane sur les autres marchandises couvertes par l'ACEUM.
 - Pour les exportations vers les États-Unis non couvertes par l'ACEUM, 35 % sur toutes les marchandises, sauf pour l'énergie et les minéraux critiques, qui sont imposés à 10 %.
- Les contre-mesures du gouvernement du Canada sur les importations suivantes depuis les États-Unis¹⁸ :
 - 25 % sur 59,8 milliards de dollars d'importations depuis les États-Unis.
 - Droits de douane de 25 % sur les véhicules automobiles non couverts par l'ACEUM et les pièces qui ne sont pas d'origine canadienne ou mexicaine présentes dans les véhicules automobiles couverts par l'ACEUM importés depuis les États-Unis, avec des remises temporaires pour les entreprises qui fabriquent des véhicules automobiles au Canada et importent des véhicules automobiles pour les vendre au Canada.
 - Remises temporaires pour les importations depuis les États-Unis qui sont utilisées dans le secteur manufacturier, de la santé et de la défense.

Les perspectives économiques du BRF s'appuient également sur des hypothèses méthodologiques présentées dans le « Scénario tarifaire du BRF » du rapport préparé par le BRF, [Répercussions potentielles des droits de douane américains sur l'économie de l'Ontario](#).

¹⁸ Une fois le présent rapport finalisé, le gouvernement du Canada a annoncé le retrait de contre-mesures pour les marchandises américaines couvertes par l'ACEUM, sauf pour l'acier, l'aluminium et les automobiles. Ce changement ne devrait pas avoir d'incidence tangible sur les perspectives économiques du BRF.

Tableaux de données

Tableau 7.1

Perspectives du BRF pour les principales sources de revenus

(% d'évolution)	2023r	2024r	2025p	2026p	Moyenne* de 2027 p à 2029 p
PIB nominal					
BRF	5,4	5,3	3,5	3,2	3,9
Budget de l'Ontario 2025**	5,4	5,3	3,1	3,0	4,0
Revenu du travail					
BRF	6,7	6,2	3,5	3,0	3,9
Budget de l'Ontario 2025	6,7	6,2	3,7	3,2	3,7
Profits des sociétés					
BRF	-4,2	-0,9	0,4	3,1	4,2
Budget de l'Ontario 2025	-4,2	-0,9	-3,0	6,4	6,2
Consommation des ménages					
BRF	5,1	5,0	4,4	3,2	3,9
Budget de l'Ontario 2025	5,1	5,0	3,5	3,1	3,8

r = Réel p = Prévisions

* La moyenne du budget de l'Ontario 2025 correspond à la période de 2027 à 2028.

** Le budget de l'Ontario 2025 est basé sur les données disponibles au 3 janvier 2025.

Sources : Comptes économiques de l'Ontario, budget de l'Ontario 2025 et BRF.

Tableau 7.2

Perspectives du BRF pour le PIB réel et certains indicateurs économiques choisis

	2023r	2024r	2025p	2026p	Moyenne* de 2027 p à 2029 p
PIB réel (% de variation)					
BRF	1,7	1,4	0,9	1,0	1,9
Budget de l'Ontario 2025**	1,7	1,4	0,8	1,0	1,9
Évolution de l'emploi (% de variation)					
BRF	3,1	1,7	0,9	-0,2	0,9
Budget de l'Ontario 2025	3,1	1,7	0,9	0,4	0,9
Taux de chômage (en pourcentage)					
BRF	5,6	7,0	7,8	8,0	7,5
Budget de l'Ontario 2025	5,6	7,0	7,6	7,3	6,4
Inflation de l'IPC (% de variation)					
BRF	3,8	2,4	2,1	2,2	2,0
Budget de l'Ontario 2025	3,8	2,4	2,3	2,0	2,0
Taux d'intérêt des bons du Trésor à 3 mois (%)					
BRF	4,8	4,3	2,6	2,4	2,4
Budget de l'Ontario 2025	4,8	4,3	2,4	2,3	2,5
Taux des obligations d'État à 10 ans (%)					
BRF	3,3	3,4	3,2	3,4	3,4
Budget de l'Ontario 2025	3,3	3,4	3,1	3,2	3,5

r = Réel p = Prévisions

* La moyenne du budget de l'Ontario 2025 correspond à la période de 2027 à 2028.

** Le budget de l'Ontario 2025 est basé sur les données disponibles au 3 janvier 2025.

Sources : Comptes économiques de l'Ontario, budget de l'Ontario 2025 et BRF.

Tableau 7.3
Perspectives budgétaires du BRF

(En milliards de dollars)	2023- 2024r	2024- 2025p	2025- 2026p	2026- 2027p	2027- 2028p	2028- 2029p	2029- 2030p
Revenus							
Impôt sur le revenu des particuliers	50,8	57,2	57,0	59,4	62,2	65,1	68,0
<i>Croissance annuelle (en pourcentage)</i>	14,8	12,6	-0,4	4,2	4,7	4,6	4,5
Taxe de vente	39,9	39,8	40,6	42,0	43,7	45,4	47,2
<i>Croissance annuelle (en pourcentage)</i>	10,5	-0,2	1,9	3,6	3,9	4,0	4,0
Impôt des sociétés	23,1	30,4	27,1	27,5	28,1	29,2	30,2
<i>Croissance annuelle (en pourcentage)</i>	-16,7	31,3	-10,7	1,4	2,4	3,6	3,7
Tous les autres impôts et taxes	28,1	29,2	29,5	30,2	31,1	32,1	33,2
<i>Croissance annuelle (en pourcentage)</i>	-1,2	4,1	1,0	2,4	2,8	3,3	3,3
Revenus fiscaux totaux	141,9	156,6	154,2	159,1	165,1	171,7	178,6
<i>Croissance annuelle (en pourcentage)</i>	3,9	10,4	-1,5	3,2	3,7	4,0	4,0
Transferts du gouvernement du Canada	34,3	36,1	38,9	39,7	40,1	41,5	43,0
<i>Croissance annuelle (en pourcentage)</i>	9,8	5,1	7,7	2,1	1,0	3,4	3,7
Revenu des Entreprises publiques	7,4	7,4	6,5	6,9	8,0	8,3	8,5
<i>Croissance annuelle (en pourcentage)</i>	21,1	-0,0	-12,1	6,4	14,8	4,0	3,0
Autres revenus non fiscaux	25,4	25,2	21,9	21,4	21,7	22,4	23,2
<i>Croissance annuelle (en pourcentage)</i>	23,8	-1,0	-12,8	-2,6	1,4	3,5	3,6
Revenus totaux	209,0	225,3	221,5	227,1	234,8	243,9	253,3
<i>Croissance annuelle (en pourcentage)</i>	7,5	7,8	-1,7	2,5	3,4	3,9	3,9
Dépenses							
Santé	85,2	91,2	95,3	99,4	103,1	108,2	113,5
<i>Croissance annuelle (en pourcentage)</i>	9,0	6,7	4,4	4,3	3,7	5,0	4,8
Éducation	38,8	39,7	42,2	43,3	44,6	45,7	46,8
<i>Croissance annuelle (en pourcentage)</i>	7,2	2,4	6,2	2,6	3,0	2,4	2,4
Services à l'enfance, services sociaux et communautaires	19,3	20,5	21,6	22,2	22,8	23,4	24,0
<i>Croissance annuelle (en pourcentage)</i>	7,6	5,5	5,3	2,9	3,0	2,3	2,6
Éducation postsecondaire	13,3	14,0	13,7	13,1	12,8	12,7	13,0
<i>Croissance annuelle (en pourcentage)</i>	12,5	5,8	-2,5	-3,7	-2,7	-0,5	1,9
Justice	6,0	7,0	6,7	6,9	6,9	7,1	7,3
<i>Croissance annuelle (en pourcentage)</i>	10,9	16,4	-4,8	3,9	-1,2	3,2	2,8
Autres programmes	32,7	38,9	38,0	36,9	36,5	35,6	37,2
<i>Croissance annuelle (en pourcentage)</i>	-11,4	20,4	-2,1	-2,9	-1,3	-2,3	4,5
Dépenses de programmes totales	195,2	211,3	217,4	221,9	226,6	232,7	241,7
<i>Croissance annuelle (en pourcentage)</i>	4,7	8,3	2,9	2,1	2,1	2,7	3,9
Intérêt sur la dette	14,5	15,2	16,1	17,1	18,3	19,1	20,7
<i>Croissance annuelle (en pourcentage)</i>	3,8	5,3	5,8	6,2	6,9	4,5	8,1
Dépenses totales	209,7	226,5	233,5	239,0	244,9	251,8	262,4
<i>Croissance annuelle (en pourcentage)</i>	4,7	8,1	3,1	2,4	2,5	2,8	4,2
Solde budgétaire, Dette nette et Indicateurs de viabilité financière							
Solde budgétaire	-0,6	-1,3	-12,0	-11,8	-10,1	-7,9	-9,0
Déficit accumulé	244,3	245,6	257,5	269,4	279,5	287,4	296,5
Dette nette	408,0	423,4	453,4	483,7	508,8	530,0	549,3
<i>Dette nette-PIB (en pourcentage)</i>	36,4	35,9	37,2	38,4	38,9	39,0	38,9
<i>Dette nette-revenu de fonctionnement (en pourcentage)</i>	198,1	190,0	206,5	214,7	218,3	218,9	218,4
<i>Intérêt net-revenu de fonctionnement (en pourcentage)</i>	5,5	5,7	6,4	6,8	7,1	7,2	7,49

r = Réel p = Prévisions

Sources : Comptes publics de l'Ontario et BRF.

Tableau 7.4
Comparaison avec les projections de revenus du budget de l'Ontario 2025

Différence (en milliards de dollars)	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028
Impôt sur le revenu des particuliers	0,9	-0,8	-1,9	-3,0
Taxe de vente	0,4	0,5	0,4	0,1
Impôt des sociétés	2,4	1,1	-0,2	-1,3
Tous les autres impôts et taxes	0,1	-0,3	-0,5	-0,4
Revenus fiscaux totaux	3,8	0,5	-2,1	-4,7
Transferts du gouvernement du Canada	-0,3	0,0	0,3	0,3
Revenus tirés des entreprises publiques	0,0	0,2	0,0	0,2
Autres revenus non fiscaux	0,2	0,9	1,0	1,0
Revenus totaux	3,7	1,6	-0,8	-3,1

Remarque : Les valeurs sont calculées en soustrayant les projections du budget de l'Ontario 2025 aux projections du BRF de l'été 2025. Les valeurs positives indiquent que la projection du BRF est supérieure à celle du gouvernement et les valeurs négatives indiquent que la projection du BRF est inférieure à celle du gouvernement.

Source : BRF.

Tableau 7.5
Comparaison avec les projections de dépenses du budget de l'Ontario 2025

Différence (en milliards de dollars)	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028
Santé	0,7	4,1	7,0	9,5
Éducation	-0,3	-0,5	0,4	1,4
Éducation postsecondaire	-0,2	0,7	0,0	-0,0
Services à l'enfance, services sociaux et communautaires	-0,1	1,2	1,8	2,4
Justice	-0,1	-0,1	0,4	0,4
Autres programmes*	-0,9	-4,3	-4,4	-5,0
Intérêt sur la dette	-0,0	-0,1	0,1	0,5
Total de la différence des dépenses	-1,1	1,0	5,3	9,2

Remarque : Les valeurs sont calculées en soustrayant les projections du budget de l'Ontario 2025 aux projections du BRF de l'été 2025. Les valeurs positives indiquent que la projection du BRF est supérieure à celle du gouvernement et les valeurs négatives indiquent que la projection du BRF est inférieure à celle du gouvernement.

* Le fonds de prévoyance est inclus dans le plan de dépenses des « autres programmes » du gouvernement, mais est exclu de la projection du BRF étant donné que l'usage qui sera fait de ce fonds n'a pas encore été annoncé.

Source : BRF.